

fonds du programme Canada au travail pour aggraver les pénuries de main-d'œuvre au lieu de combattre le chômage.

M. Fox: Déposez l'étude.

L'Orateur suppléant (M. Scott (Victoria-Haliburton)): A l'ordre. La présidence a montré beaucoup de tolérance en permettant aux députés des deux côtés de la Chambre de tenir des conversations entre eux. On ne s'adressait pas à la présidence. Si les députés veulent continuer de causer et de plaisanter, il y a un endroit prévu à cette fin à l'arrière de la Chambre. S'ils veulent tenir des conversations, c'est là qu'ils devraient aller. Je demande à l'honorable ministre de s'adresser à la présidence. Essayons de procéder de façon ordonnée, je vous prie.

● (1630)

M. Alexander: Vous avez tout à fait raison, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. Atkey: Monsieur l'Orateur, je m'efforcerais de m'adresser à la présidence. Le programme Canada au travail de l'ancien gouvernement n'était qu'un prétexte à gaspiller de l'argent au petit bonheur et à mauvais escient, ce qu'aucun gouvernement ne devrait tolérer vu la situation qui existera sur le marché du travail dans les années 80. Je répète que notre gouvernement ne gaspillera pas les deniers publics de cette façon. Cela irait à l'encontre des énormes obligations que nous avons envers les Canadiens, qui ont élu un gouvernement responsable, c'est-à-dire financièrement responsable, en sachant qu'il ne gaspillerait pas le Trésor public d'une telle manière.

Au lieu de dépenser les fonds affectés au programme Canada au travail dans les régions du Canada où le taux de chômage est bas, nous les avons ajoutés aux fonds affectés à la création d'emplois à moyen et à long terme, notamment pour aider les autochtones. Le budget du programme d'aide à la création locale d'emplois a augmenté d'environ le quart cette année et il est passé à près de 50 millions de dollars. Cet argent servira à créer des emplois permanents à long terme pour les autochtones dans les régions où les besoins sont le plus pressants. Bien entendu, les habitants de ces régions ont souffert pendant bien des années de l'absence de progrès économiques à long terme et d'un taux de chômage élevé. Il s'agit d'une situation très grave et nous prenons des mesures pour y remédier au plus tôt.

Les députés et les Canadiens conviendront certainement qu'il est préférable et plus productif de dépenser cet argent de cette façon que d'aggraver les pénuries de main-d'œuvre à Calgary, Edmonton, Regina et dans bien d'autres régions du pays où elles existent déjà. J'ajoute que tous les gouvernements provinciaux appuient de bon cœur notre projet tendant à mettre en œuvre le programme Canada au travail uniquement dans les régions où le taux de chômage est élevé et d'utiliser les fonds de ce programme pour favoriser l'emploi à long terme chez les autochtones dans le cadre du programme d'aide à la création locale d'emplois.

J'ai demandé directement à des représentants des gouvernements provinciaux, en juillet, novembre et décembre, ce qu'ils pensaient à l'époque et aujourd'hui du programme Canada au travail. Je puis affirmer que tous les gouvernements provinciaux, sans exception, ont déclaré que la suppression progres-

sive du programme, en raison de son inefficacité, constituait un pas dans la bonne voie. A l'instar des députés de ce côté-ci, les provinces n'apprécient pas les projets de création d'emplois à court terme, les projets bouche-trous qui engagent les provinces et les administrations municipales, sans procurer d'avantages à long terme.

Fait intéressant à noter, malgré les insinuations des députés d'en face, selon lesquels les coupures sont intolérables, j'ai reçu très peu de plaintes de la part de localités ou de particuliers qui, supposément, sont soumis à ce traitement inhumain. Les citoyens ordinaires savent que le programme Canada au travail n'était pas efficace. Ils savent qu'il est ridicule de créer des emplois artificiels, surtout dans les régions où ces emplois ne trouvent même pas preneur. Bientôt, l'opposition finira par le comprendre elle aussi.

Je me dois de vous signaler que ceux qui récriminent le plus au sujet de la suppression du programme Canada au travail sont les députés d'en face, car ils ont pris l'habitude de revendiquer le droit, pour ainsi dire, de dispenser des faveurs politiques dans leur circonscription. D'une certaine façon, ces coupures les privent de ce droit.

Je me sens même contraint de vous parler d'un député qui, hier à peine, m'a affirmé que le programme Canada au travail permettait, dans sa circonscription, d'entretenir les quelque 1,000 milles de pistes de motoneige sur lesquelles circulent les touristes et d'aider ainsi les hôtels de la région. Quand j'ai demandé au député pour quelle raison il souhaitait que les pistes de motoneige soient entretenues, il m'a répondu que cela augmentait la clientèle des hôteliers. Je lui ai alors demandé ce qu'il ferait si le programme Canada au travail disparaissait l'année prochaine. Il a répliqué que le gouvernement provincial prendrait sans doute l'affaire en main. J'ai ensuite cherché à savoir pour quelle raison l'entretien des pistes de motoneige devait être subventionné par le gouvernement fédéral, à quoi il a répondu qu'il en avait toujours été ainsi et que ces subventions étaient accordées depuis quatre ans. Sans nommer le député, je puis lui assurer que de pareils travaux inutiles ne seront pas subventionnés une quatrième fois.

Le gouvernement a l'intention d'établir une véritable association économique avec le secteur privé dans les provinces. Tout le monde sait qu'une conférence sur le développement économique national aura lieu en janvier, et j'espère que ce sera une étape décisive vers l'établissement de cette association. Le succès des mesures que nous prendrons dépendra en grande partie de la collaboration et de l'appui des provinces, des employeurs et des chefs syndicaux. Ce serait s'illusionner que de penser que le gouvernement fédéral peut, à lui seul, uniquement en accordant des subventions ici et là, susciter la croissance économique et la création d'emplois dont le Canada aura besoin au cours des années 80. Je le répète, une «association» exige un climat de confiance mutuelle; le secteur privé doit être assuré que le gouvernement a pour but de stimuler et non d'intervenir sans raison, et le gouvernement doit avoir l'assurance que le secteur privé peut et veut profiter au maximum des occasions qui lui sont offertes de fournir aux Canadiens les biens, les services et les emplois dont nous avons besoin et dont nous sommes en mesure de profiter.

Ce n'est pas et ne doit jamais être uniquement une question d'idéologie abstraite. Il s'agit plutôt d'un engagement politique et d'une confiance dans la valeur fondamentale de notre